



District du Gers de Football

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 05 février 2018 à 19h30

Procès-verbal N°7

Membres convoqués : MM. BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – GEISELHARDT – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.

Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE – GRIMAL – MEDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.

Membres présents : MM. BRANA - BROCAS – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DOSTES – GLARIA – GUILLET - LAGARRIGUE – LINÉ –REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN.

Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE –MEDIAMOLE - THORE

Membres excusés : MM. BRIFFOD – DIOUF – FAUGERES - GEISELHARDT – GRIMAL – MARTINON – REIGNAUD – THORIGNAC.

Assistent à la réunion : MM. MARSEILLOU (CTD)- VAVASSORI (partie finances)



INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT (Guy GLARIA)

Approbation procès-verbaux :

En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide :

- le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 4 décembre 2017 (PV n° 05 du 04-12-2017 publié le 11-01-2018)
- le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 8 janvier 2018 (PV n° 06 du 08-01-2018 publié ce jour)

Informations Ligue :

- > Convention d'objectifs : un groupe de travail sera constitué.
- > L'AG de la ligue Occitanie a été fixée au samedi 09 juin 2018 (lieu à déterminer).
- > Accident de MILLAS (bus scolaire) : 2 jeunes licenciés des Pyrénées-Orientales font partie des victimes.
- > Fonctionnement du Centre Technique Régional.
- > Démission du Trésorier Général de la Ligue actée par le Comité Directeur de la Ligue.
- > Montpellier sera la ville hôte de la Ligue pour recevoir la coupe du monde féminine 2019.
- > Finales du championnat national U17 et U19 programmées à CANET EN ROUSSILLON ainsi que le Festival Régional Foot U13 PITCH
- > Prochaine visite de La Direction Technique Nationale prévue à l'Institut de Formation du Football (IR2F) à Castelmaurou.

- > Retard sur les paiements des engagements des clubs.
- > Prolongation du congé parental accordée au Conseiller Technique Régional en Arbitrage.
- > Commission Régionale des Arbitres (CRA) : démission du Président Délégué.
- > Autorisation des tournois U13 évoluant à 11 joueurs à compter du weekend de Pâques de chaque saison jusqu'à la fin de la saison sportive (fin juin).
- > Vacance du poste de Président de la Ligue : le Président Délégué exerce provisoirement les fonctions présidentielles. Un prochain Comité Directeur fixé au 17 février prochain élira un candidat au poste de Président qui sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de juin.

Informations District :

- > Dossiers FAFA validés : Auch 20 000€ (le Pitous) – Fleurance 4 600€ - Preignan 13 800€.
- > CDOS – concours femmes et sports.
- > Prix régionaux du fair-play.
- > Programme Educatif Fédéral.
- > Challenge MDS : présentation par Françoise MEDIAMOLE de la liste des clubs concernés.
- > Déclinaison politique sportive du Gers : le CTD Patrice MARSEILLOU a rédigé un rapport qu'il a remis au Président du District. Il s'agit d'un excellent travail dont il faudra tenir compte.
- > Label Ecoles de Football : question posée à la FFF sur un point de règlement.



COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES : Boucar DIOUF (représenté par Guy VAVASSORI)

1-opérations financières compte FFF

- Le 9-1-18 : virement aide à l'emploi du CDFA (1er semestre 2017-2018) : 9 500€
- le 15-1-18 : remboursement solde du compte : 1 946€

2-opérations financières compte LFO

- Le 29-1-18 : avis de crédit 1 368,77€ (interventions du CTD à l'IR2F du 1er juillet au 31 décembre 2017).

3-indemnités d'arbitrage janvier 2018 :

- 2 904€

4-aide à l'acquisition de petits matériels sportifs (Région Occitanie)

Campagne 2018 - Publication faite sur le site.

12 clubs bénéficiaires du dispositif pour 2017 (10 474€) :

- MONFERRAN SAVES : 1 124€
- AUCH FOOTBALL : 851€
- GIMONT : 700€
- PAVIE : 870€
- RISCLE : 766€
- VALLEE DE L'ARRATS : 1 522€
- RBA : 700€
- SCP AS : 1 042€
- SAINT CLAR : 700€
- VIC FEZENSAC : 700€

- SIMORRE : 700€
- VAL D'ARROS ADOUR : 799€

POLE SOCIAL ET FINANCIER : Jacques GEISSELHARDT

COMMISSION DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS : Christian BURRIEL

- Les contrôles prévus n'ont pas pu être effectués. Ils le seront au 28 février prochain.

POLE JURIDIQUE : Louis SAINT YGNAN

- Elaboration d'un projet concernant le règlement des nouveaux championnats.
- Courrier de la CPAM du Gers sollicitant la communication de feuilles de matchs.

COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE : André DAVOINE

Discipline :

- Compte-rendu de la commission depuis le dernier comité directeur du 08/01/2018.
- Trois réunions ont eu lieu afin de traiter des affaires courantes :
 - Le 18/01 PV N° 16 : trois dossiers pour affaires courantes.
 - Le 25/01 PV N° 17 : deux dossiers pour affaires courantes dont 2 suspensions de 4 matches
 - Le 01/02 RAS.

Litiges :

- Le 18/01 PV N° 13 : un dossier pour réserve sur joueur muté hors période.
- Le 25/01 PV N° 14 : un dossier pour match remis.
- Le 01/02 PV N° 15 : un dossier pour réserve non confirmée.

POLE SPORTIF : Claude REQUENA

COMMISSION TECHNIQUE DES JEUNES : Claude REQUENA

> Le comité directeur donne un **avis favorable** pour l'organisation des tournois suivants :

- CASTERA VERDUZAN le 10 mai 2018 catégories U11 U13
- PAVIE le 01 mai 2018 catégories U7 U9 U11
- L'ISLE JOURDAIN le 19 et 20 mai 2018 catégories U7 à U15

(Sous réserve que cela ne perturbe pas les compétitions officielles).

> Une demande de modification de date concernant le challenge et la coupe U11 a été envoyée aux services des sports de la mairie d'AUCH le 17 janvier 2018. La nouvelle date de réservation est **le samedi 5 mai 2018** au lieu du dimanche 6 mai 2018.

> FUTSAL U11 et U13 : la commission des jeunes souhaite appliquer « **l'amende goûter** » en cas de forfait ou d'absence de toute équipe **sans avertir. Validation du Comité Directeur.**

> En raison du nombre important de matchs pour cause de mauvaises conditions climatiques, la CDJ informe le Comité Directeur que **les week-ends des vacances et certains mercredis** seront utilisés pour les matchs de rattrapages.

> **OBLIGATIONS DES EQUIPES DE JEUNES** (art : 89 obligations / art : 93 ententes entres clubs).

10 clubs de notre district sont en infraction avec les obligations des équipes de jeunes au 5 février 2018. Ces clubs sont : SIMORRE – LE HOUGA – PESSAN – SAINT SAUVY – SEGOUFIELLE – SEISSAN - SOLOMIAC MARSAN – PESSOULENS – SARRANT.

Cette non-conformité ne permet pas aux clubs précités **d'accéder à la division supérieure** (Dossier suivi à la commission des jeunes par M. JF WEIMAR). Application de l'amende financière de 50€ par équipe manquante. Un courrier valant notification a été adressé aux clubs ci-dessus.

Rappels : A) Le club n'ayant pas au minimum 3 joueurs licenciés par catégorie, participant aux compétitions et inscrits sur les feuilles de match sur au moins 5 rencontres (foot à 11) ou 5 plateaux (foot à 5 ou à 8), ne pourra en aucun cas bénéficier de la couverture au regard des obligations prévues à l'article 89.

B) Tableau récapitulatif par niveau

NATIONAL 2 et 3 + R1 (DH)	4 équipes de jeunes minimum dont une dans chaque catégorie U19 U17 U15 U13	plus une équipe foot animation
R2 (DHR) et R3 (PH)	3 équipes de jeunes minimum dans 3 catégories différentes U19 U17 U15 U13	plus une équipe foot animation
R4 (PL) et D1 (excellence)	2 équipes de jeunes minimum dans 2 catégories différentes U19 U17 U15 U13	plus une équipe foot animation
D2 (promotion d'excellence)	1 équipe de jeunes dans les catégories U19 U17 U15 U13	plus une équipe foot animation
D3 (première division)	1 équipe de jeunes dans les catégories U19 U17 U15 U13	plus une équipe foot animation

Le Comité Directeur valide la situation des clubs en infraction à ce jour.

> Le 26 février 2018 au gymnase de FLEURANCE sera organisée **une journée FUTSAL pour la catégorie U15** (Les modalités d'inscription seront précisées sur le site).

> Un projet de **coupe du Gers U19** avec les équipes ligue et inter-district est à l'étude (les dates du 19 mai et 9 juin 2018 sont envisagées).

> Un courrier a été envoyé à M. Le Maire de VIC FEZENZAC pour l'autorisation et l'organisation de la **JND du 2 juin 2018.**

> **FINALE FUTSAL U13 (niveau 1).** Elle s'est déroulée le samedi 3 février à LECTOURE en présence de M. Guy GUILLET, responsable de la catégorie et dans un excellent esprit.

Classement :

1° AGSL 1

2° CASTERA VERDUZAN 1

3° MONFERRAN SAVES 1

4° GFS 1

5° VIC FEZENSAC 1

6° CONDOM 1

Les 3 premiers sont qualifiés pour la finale régionale du 4 mars 2018.

Pour le niveau 2 c'est l'équipe de l'AGSL 4 qui l'a emporté devant dans l'ordre ESA 3, LECTOURE/MIRADOUX 2, CONDOM 2 et ESA 3. Félicitations à l'ensemble des équipes pour la qualité des rencontres mais aussi pour leur disponibilité.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS : Franck BRANA

> La situation est difficile : 85 matchs de championnat et 22 de coupe en retard. La solution qui s'impose est de décaler tous les matchs de Coupe le mercredi pour libérer les week-ends pour les championnats. Malgré le nombre de matchs en retard, cela ne concerne que 4 journées.

COMMISSION DES FEMININES : Serge CAMILLO

- > Tournoi du mois de mai à AUTERIVE (31). 2 équipes engagées en U15F et U18F.
- > Proposition de formation pour les U15F U16F U18F (module spécifique filles)
- > Semaine du foot féminin du 2 et 9 juin.
- > Voir la possibilité de programmer la finale la Finale de la Coupe du Gers féminine en lever de rideau de la finale coupe sénior masculine.
- > Championnat senior : nombreux reports de matchs.

COMMISSION DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE : Bernard LAGARRIGUE

> Ouverture d'une section au Lycée Pardailhan. Il faut se pencher sur l'organisation de cette section.

Patrice MARSEILLOU (CTD) :

1/ Détections / Journées de Perfectionnement

U14 : Stage Bi-Départemental avec les Hautes Pyrénées les Mercredi 21 et Jeudi 22 Février 2018 à Mirande. 16 joueurs + 2 gardiens de chaque département participeront à ce stage.

Responsable : Patrice MARSEILLOU (Ctd Gers)

Encadrement Gers : Sébastien TOURON et Patrice MARSEILLOU.

Encadrement Hautes Pyrénées : Valentin DENIAU, Paul BERTANDEAU et Christian BELKREIR

U13 : Stage Départemental les Mardi 27 et Mercredi 28 Février 2018 à Mirande. 38 Joueurs participeront à ce stage.

Responsable Patrice MARSEILLOU (Ctd Gers)

Encadrement : Xavier FAUGERES et 3 éducateurs

2/ Formations de cadre

- Module U13 à Fleurance les Samedis et Dimanches matins : 13, 14, 27 et 28 Janvier 2018

Encadrement : Patrice MARSEILLOU et Gilles GARCIA

22 Candidats Inscrits. 21 Obtiennent l'attestation de participation

- Module U15 à Fleurance les Samedis et Dimanches matins : 03, 04, 10 et 11 Janvier 2018

Encadrement : Patrice MARSEILLOU et Gilles GARCIA

19 Candidats Inscrits. 17 Obtiennent l'attestation de participation

3/ Sport Adapté

Planning :

- Détection : Mardi 12 Février à Auch
- Tournoi Régional : Mercredi 14 Mars à Toulouse
- Tournoi France : Mardi 20 au Jeudi 22 Mars à Toulouse

4/ Missions Ligues

- 15 au 19 Janvier : Formation BEF Semaine 4

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE : Serge CAMILLO

Situation au 31 janvier 2018 (voir PV n° 2 Statut de l'arbitrage) :

- Aucun club de ligue en infraction.
- 8 clubs du District en infraction

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE : Franck SCHOEMAECKER (renseignements transmis par mail au comité directeur)

Composition du bureau de la CDA (sur décision interne CDA) :

- Président : Franck SCHOEMAECKER
- Vice-Président : Jean-Claude CASSE
- Secrétaire : Sandrine REIGNAUD
- Pôle formation / observations : Yannick LAHILLE
- Pôle désignations : Franck SCHOEMAECKER assisté de Julien LUMINEAU.

Programme des prochaines formations :

- Formation séniors : vendredi 09/02/2018
- Formation jeunes et candidats / formation continue : samedi 17 mars 2018
- Tests de titularisation des candidats et formation jeunes arbitres : samedi 28 avril 2018.

COMMISSION DES DELEGATIONS : Brigitte THORE

- Formation programmée le 15 février prochain au District.



La séance est levée à 22h 15.

Prochain Comité Directeur Lundi 5 mars 2018.

Le Président
Guy GLARIA

Le Secrétaire Général
Eric SAGE